

STATUTS DE LA FFF

ELECTION DES REPRESENTANTS DES FAMILLES AU COMEX : QUORUM

Article 18 - Modalités d'élection et de désignation des membres du Comité Exécutif représentant une famille du football / Conditions particulières d'éligibilité

[...]

6. Quorum

~~Pour l'élection des 6 membres de la Commission Fédérale des Joueuses et Joueurs de Haut Niveau, ainsi que pour l'élection des 2 membres représentant les arbitres et des 2 membres représentant les entraîneurs au sein du Comité Exécutif, la participation du quart au moins du corps électoral, tel que défini ci-avant, est requise.~~

[...]

Date d'effet : immédiate